

LES ASSOCIATIONS



CHORALE STE CECILE

Une nouvelle année commence dans le sillage de l'ancienne.

En 2021 la vie continue ici et partout. A nous de la transformer en revenant à l'essentiel avec entrain, optimisme et courage.

Nous vous souhaitons :

- d'aimer ce qu'il faut aimer et oublier ce qu'il faut oublier.
- de ne jamais renoncer à l'aventure, à la vie, à l'amour car la vie est une magnifique aventure.

Nous vous souhaitons surtout d'être vous, fier de l'être et heureux, car le bonheur est notre Destin !

Pour la Chorale, le chant fait son bonheur évidemment .

Nous sommes un petit groupe de 10 membres » vieillissants » (3 d'entre nous ont 50 Ans à leur actif !)
Alors, vous voyez, il est temps que du renfort arrive. Pas besoin de faire du solfège, on embauche toutes personnes aimant chanter.

Comme dit : **«*Quand on chante du cœur on chante toujours juste même quand on chante faux !*»**

Blague à part, nous essayons de faire au mieux, de nous mobiliser et d'être disponible pour les offices et célébrations familiales ; mariages ou funérailles. C'est tout de même moins triste d'entendre un chant ou une pièce de musique à l'orgue pour les familles en peine après la perte d'un être cher.

En ces temps de pandémie nous avons beaucoup moins d'activité, comme la plupart des sociétés bien sûr. En temps normal nous nous réunissons avec les chorales de St Martin, Thanvillé et Neubois, le jeudi soir .

A la salle de Thanvillé nous répétons chaque semaine sous la direction de notre organiste :Jean – Jacques Heyberger.

Au programme des répétitions il y a :

- Les messes du Week-end
- Les concerts en Ehpad ou Noël et autres.

Coup de chapeau à notre organiste qui est aussi un grand sportif. De Kientzville il arrive à vélo sauf s'il neige !

La chorale Ste Cécile remercie chaleureusement tous les paroissiens qui, depuis des années déjà, la soutiennent, grâce à la vente des couronnes de l'Avent confectionnées par les choristes.

Cela nous fait grand plaisir et nous encourage.

Malheureusement pour le Noël 2020 nous avons dû limiter les commandes par manque d'achats de fournitures et décorations. Nous nous en excusons sincèrement.

Merci encore à vous tous.

Rendez – vous au prochain Noël 2021.

Continuons l'aventure ensemble.

Pour la Chorale : M –Rose SIEGEL Trésorière
Renée ZIMMERMANN Secrétaire
Hélène ZIMMERMANN Présidente





Association « Vergers du Patrimoine de Maisongoutte »

-Echos de nos Vergers :

L'association en veillesse pour cause de pandémie, vous souhaite à toutes et à tous une excellente année 2021, joie, bonheur et santé à vous et vos familles. L'année 2020 ne nous a pas permis pour cause de protocole strict d'organiser notre désormais traditionnel repas automnal et nous espérons pouvoir à nouveau vous accueillir cette année pour notre journée gustative et divertissante qui aura lieu le dimanche 03 octobre 2021 au foyer Saint- Antoine de Maisongoutte.

-Projets à court ou moyen terme :

Nous envisageons pour cette année d'améliorer la fonctionnalité de notre local en y rajoutant un espace toilettes fort utile lors de nos réunions et repas communs inclus dans nos journées de travail. Nous allons également nous perfectionner dans la plantation et la taille d'arbres en espalier. Des journées de taille et de rafraichissement d'anciens arbres fruitiers devraient avoir lieu dès que le protocole sanitaire en place le permettra. Travailler sur l'élaboration d'un livre de recettes locales.

-Nouveauté :

L'association des Amis du Compostage et du Jardin du Centre-Alsace (ACJCA) représentée dans notre vallée par M .Auguste Frigeni, épaulé par un groupe de travail de la commission Agriculture & Environnement de la Communauté de Communes de la Vallée de Villé, nous a sollicité afin de mettre en place des bénévoles référents dans chaque commune dans le but d'organiser des journées de broyage et de conseiller les administrés en matière d'utilisation des broyats. Référent Mgtte : M. Serge Adrian. La déchèterie de Villé collecte annuellement plus de 700 tonnes de déchets verts qui pourraient, une fois broyés, valoriser nos cultures jardinières et paysagères.

-Adhésion à notre association :

Notre association se fera un plaisir d'accueillir de nouveaux membres désirant se perfectionner et apporter leur savoir-faire dans notre objectif nature, fruits, bien-être et jardins.

-Contacts :	Serge Adrian	06 18 01 58 63	serge.adrian@sfr.fr
	Monique Guthmann	07 68 57 53 47	monique.guthmann@free.fr

Le Président : Serge Adrian

LE TBM DANS LA TOURMENTE...

Le Twirling Bâton de Maisongoutte vous adresse à vous ainsi qu'à vos proches ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année ! Principalement la santé en cette période si difficile !

La vie associative est mise à rude épreuve... Nous étions tous tellement euphoriques, début septembre, lorsque nous avons repris les entraînements : une nouvelle saison démarrait ! Mais le confinement est venu stopper notre élan et nous a éloigné du gymnase... Heureusement, nous avons pu reprendre les entraînements, avec les mineurs uniquement, avant Noël, ce qui a fait beaucoup de bien au moral des troupes. Mais l'avenir reste très flou quant aux compétitions, aux manifestations... Nous espérons rapidement vous retrouver, soit dans un gymnase pour encourager nos athlètes, soit autour d'un verre lors d'une de nos manifestations !

En attendant prenez tous bien soin de vous !

Concernant le championnat de France, on craint toujours qu'il soit annulé ou qu'on doive concourir avec les masques... Ce serait vraiment trop difficile !
 Flavie, 13 ans

A vous les jeunes, je vous laisse la parole : quel est votre ressenti concernant la vie du club pendant cette pandémie et comment voyez-

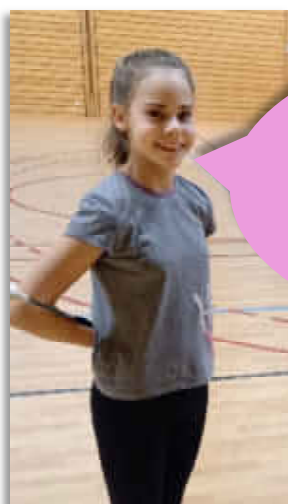


Mais si le championnat a lieu, on se sent prêtes et on espère quand même qu'on va gagner et aller loin... A près tout, dans les autres clubs, ils n'ont sûrement pas pu travailler à fond non plus : enfin on l'espère ! Clémence, 13 ans



Je prépare pour la première fois un solo en compétition ; quand on a le droit, je m'entraîne 2h le mercredi au gymnase, mais je travaille aussi 1h/jour à la maison !
 Lucie 10 ans

Tout comme Lucie, je prépare un solo. Je n'ai donc pas de problème de distance avec les autres. Je pense qu'il n'y aura pas de compétition car c'est trop dangereux !





Depuis octobre, nous les majeurs, nous sommes privés de notre sport favori. Pour moi, l'entraînement du vendredi soir était un vrai moment de défolement et de plaisir après une semaine de boulot. Je suis tellement impatiente de pouvoir reprendre au plus vite. Fanny, 19 ans



Quand on peut s'entraîner, ça se passe bien. Mais c'était mieux avant ! Parce que maintenant, il faut venir avec le masque et souvent se désinfecter les mains. Meryana 11 ans

Si les compétitions ont lieu, on a peur que nos parents ne puissent pas venir nous voir ! Ce serait trop dommage...
Eva 14 ans & Elona 15 ans

Nous préparons un duo Minime et nous espérons aller au moins jusqu'au Quart de Finale si la compet a lieu !
Noa 11 ans & Louane 12 ans

On pense qu'on va être reconfinés et qu'il n'y aura plus d'école et d'entraînement... Ça craint !
Sarah 14 ans



Moi je dis :
Vive le TBM !
Tiziana 9 ans

Avec notre équipe, on sera prêts dans 1 mois et demi et on veut aller en Finale !
Elsa 11 ans & Emma 11 ans

C'est embêtant de désinfecter les bâtons tout le temps !
Lilian 9 ans

Le confinement du TAM

Ne pouvant se réunir pour préparer et vous présenter une de ses pièces, le Théâtre Alsacien de Maisongoutte vous propose un petit poème en espérant pouvoir vous retrouver pour une représentation la saison prochaine :



**De Confinement Isch verlängert, liewi Litt.
Was mache n´r jetzt met däre ganze Zitt ???.
S´Auto isch gewäsche, de Keller uffgerümt, d`Photos sortiirt.
D´Frau het alli Zimmer geputzt un poliert.
Ken Zumba, un kannsch au net richdig Jugge.
Fuer Wuche lang vor de Télé hucke.
Zuem hunderschde mol luejch de De Funes un sinni Blän.
Un bschdimmt kommt a noch d´Sissi, wursch schon sän.
Zuem Coiffeur kannsch a nit gehn.
Am End vom Lied, duen m´r alli wie Hippies üssähn !!!.
Esse un drinke duesch üss Langwill.
D´Hosse gehn nemmi zü, hesh schon a Paar Kilo zeviel !!!.
Muesch dich e bissel zamme raffe.
Sonsch muesch d´re neji Garderobe anschaffe !!!.
Bliewe `Zen` un gehn eich nit gejesitich uff de Wecker !!!.
*E anonimer confiniierter Dissi.***

En espérant que cette pandémie ne nous pende plus au nez l'année prochaine et que nous pourrons à nouveau vous divertir...

Bonne et heureuse année 2021 avec beaucoup de courage, confiance et optimisme...

Vous souhaite toute l'équipe du TAM

La Présidente,
Simone SPIES

Et pour ceux qui ont du mal à déchiffrer l'alsacien, voici une petite fable en français :



la cigale et la fourmi

La Cigale, s'étant déconfinée tout l'été,
Se trouva fort dépourvue
Quand la 2e vague fut venue.
Pas un seul paquet
De Pâte ou de papier cul.
Elle alla crier famine
Chez la fourmi sa voisine,
La priant de lui prêter
Quelques masques pour se protéger, jusqu'à la fin de ce bordel
Je vous paierai, lui dit-elle,
Avant Noël, foi d'animal,
Intérêt principal.
Mais la fourmi n'est pas prêteuse ;
C'est là son moindre défaut.
« Que faisiez-vous au temps chaud ?
Dit-elle à cette emprunteuse.
— Nuit et jour à tout venant,
Je me collais, je sortais et me joignais aux foules.
— Vous vous colliez, sortiez et vous alliez dans des foules ?
J'en suis fort aise...
Eh bien, toussiez maintenant. »

— Jean de la Quarantaine...



Hommage à Woelfli André



C'est avec consternation et tristesse que la famille du SCM et tous les habitants de Maisongoutte ont appris la disparition tragique de André Woelfli décédé le 12 décembre 2020 à l'âge de 59 ans.

André avait encore beaucoup de projets à réaliser avec sa famille et aussi avec le SCM. Papa attentionné, il était omniprésent pour sa fille Amandine, ils avaient tous les deux une complicité exemplaire lors des virées en quad, les sorties à vélo, les travaux au sein du SCM et toujours accompagnés de leur chien Rex.

Avec Geneviève aussi il avait beaucoup de projets, notamment profiter de leur retraite en voyageant, des petits travaux à la maison et passer de bons moments en famille....

EL PRÉSIDENTE PATRON comme on l'appelait était passionné de Football il signa sa première licence à Maisongoutte en 1980 où il débuta une belle carrière comme numéro 10 et meneur d'hommes.

Oui André était un grand joueur, il avait un sens du jeu et une protection de balle qu'aucun joueur n'avait, il arrivait à mener l'équipe à la victoire et à la diriger comme un Patron. En 1994 il intègre le comité comme trésorier adjoint pendant 5 ans puis décide de prendre la présidence en 1999 jusqu'en 2019. Durant ces 20 années comme PATRON il a fait évoluer le club à grande échelle avec la réalisation de l'éclairage pour les Vétérans en 1999, en 2007 création de la section jeunes et l'école de Football, achat d'une nouvelle tondeuse en 2008, la mise aux normes du club house avec accès handicapé en 2013, 2014, mise en place de nouveaux vestiaires pour les équipes de jeunes, la pose des pavés devant le club house, il montait les dossiers de subvention pour les différents travaux et c'est toujours avec professionnalisme et un comité bien soudé qu'il a su mener à bien ces projets.

André aimait aussi s'amuser et profiter de la vie au sein du SCM malgré des budgets serrés nous avons pu faire des sorties à Milan, au Stade de France, au racing club de Strasbourg où il était un fidèle supporter..... Il avait aussi un bon contact avec les tout petits footballeurs lorsqu'il les arbitrait le samedi après-midi, toujours à leurs faire des blagues pour que l'ambiance soit toujours détendue et aimait participer aux différents goûts

Sa manifestation fétiche était le marché aux puces où il aimait avec sa famille exposer différentes choses et passer une belle journée.

Le Krempel tournoi n'était pas trop sa tasse de thé alors il laissait l'organisation au reste du comité, mais toujours avec un œil bienveillant.

André tu auras été pour tous les foteux et membres du SCM une personne sur qui on a pu compter et quelqu'un qui nous appris beaucoup de choses et surtout à faire respecter les valeurs du club de Maisongoutte à savoir le respect, le plaisir et la convivialité.

André tu resteras à jamais gravé dans nos cœurs et nous ne t'oublierons jamais.

LA FAMILLE DU SPORTING CLUB DE MAISONSGOUTTE



LES BOUCHONS DE L'ESPOIR 67

Pour la 10^e année consécutive, 2 Bénévoles de l'association « Les Bouchons de l'espoir 67 » sont venus le samedi 23 janvier 2021 charger 1.3 Tonnes sur les 2.1 tonnes de bouchons collectés en 2020 qui sont stockés dans le local que la commune a mis notre disposition.

Les membres de l'association, mon épouse Sylvia et moi-même tenons à remercier le Maire Christian HAESSLER, le 1^{er} Adjoint Bernard WOLF et la 2^{ème} adjointe Monique GUTHMANN d'avoir répondu présent à notre invitation, ainsi que les 2 bénévoles retraités.

L'association compte **156 membres** dont plus de **160 bénévoles**.

Au total 250 points de collecte dans le Bas-Rhin.

A ce jour l'association a participé au financement de matériels à 229 personnes en situation de handicap pour une somme total de 232 381€



Bon résultat pour 2020 malgré le corona virus

- **2020 : 215 sacs de bouchons = environ 2.1 Tonnes**
- **2019 : 300 sacs de bouchons = environ 2.7 Tonnes**

Bouchons collectés depuis 2008 (création de l'association)

- **Bouchons Plastique : 618 Tonnes / recyclé en palettes et arrosoirs**
- **Bouchons de liège : 129,5 Tonnes / Broyé et revendu comme isolant**
- **Bouchons liège synthétique : 25 Tonnes / Recyclé en lattes de sommier**

« Un petit geste pour la planète »

Info ComCom :

De nombreuses personnes collectent les bouchons en liège et en plastique, et l'habitude dans la vallée de Villé est de les déposer à l'atelier dans la zone industrielle pour un recyclage groupé. Suite aux travaux de réhabilitation et d'agrandissement de l'atelier intercommunal en Maison des Services et de Dynamisation du Territoire (MSDT), et à la réorganisation des organismes qui collectent ces bouchons, ce dépôt unique n'est plus le plus opportun.

Par ailleurs, le Super U a aussi mis en place un point de dépôt.

N'hésitez pas à déposer vos bouchons directement au local place des fêtes ou à la Mairie.

Les Bouchons refusés : les capsules fer et aluminium, les couvercles de fromage blanc, de beurre et les contenants pour médicaments.

N'hésitez pas à consulter le site de l'association.

<http://www.bouchonsespoir67.fr/presentation-de-l-association/>



**BRAVO ET MERCI À TOUS POUR VOTRE SOUTIEN
TOUT SEUL ON VA PLUS VITE ENSEMBLE ON VA PLUS LOIN**

FAMILLE ROESER

LE CONSEIL DE FABRIQUE DE L'ÉGLISE



Le Rôle du conseil de fabrique :

- Est d'assurer la gestion et l'administration des fonds et revenus nécessaires à l'entretien de l'église, ainsi que du mobilier.

Les membres :

- Ce sont des administrateurs désignés et bénévoles de la paroisse. A cet effet, nous recherchons activement de nouveaux membres en remplacement de nos aînés pour étoffer l'équipe en place.

Les ressources :

- Pour permettre le bon fonctionnement du Conseil de Fabrique, les ressources sont essentiellement liées aux quêtes, ainsi qu'aux recommandations de messes.

Nous nous permettrons de revenir vers vous au courant de ce printemps, pour la quête annuelle pour le chauffage et l'entretien de l'église en général programmée au mois d'avril.

Par ailleurs, nous sommes toujours confrontés aux règles dues à la Covid 19 et qui nous imposent des mesures strictes de distanciations. Celles-ci sont affichées sous le préau de l'église ainsi qu'à l'intérieur de l'église.

Toutes les mesures nécessaires et dictées par les autorités ont été mises en place dans notre église et, petit à petit, les gestes barrières pourront être levés. D'ores et déjà nous pouvons à nouveau participer aux offices en présentiel.

Nous prévoyons également certains travaux (avec le concours de la commune pour la partie bâtiment). A savoir, la réfection du parvis couvert de l'église, le remplacement des fenêtres du bas du clocher et la réfection de la porte de celui-ci.

Une nouvelle fois, cette année ne semble pas propice à une rencontre pour un éventuel barbecue d'été, ou à une quelconque rencontre.

Néanmoins, restons confiant en espérant des jours meilleurs. Enfin, et en vous remerciant pour votre soutien, nous restons à votre écoute. Pour toute information ou question complémentaire, vous pouvez contacter le président :

M. J-Philippe Schieber au 06-80-25-59-50.

Jean Philippe SCHIEBER

Président

LES SCHIWAHUFFA



Cette année, la crise sanitaire ne permettra pas d'organiser les traditionnels SCHIWAHUFFA. En attendant l'édition 2022, voici une petite rétrospective de cette coutume.

La tradition du Schiwahuffa, (autrefois la fête des brandons ou Schiwaschlawa) était aussi le « Küchelsohntag » (Dimanche des gâteaux) qui avait lieu le Dimanche précédent le temps du Carême (après le Mercredi des cendres).

Les disques enflammés étaient piqués sur un bâton pointu et lancés au loin ; le lanceur chantait une petite ritournelle : « Scheut, scheut ewerheupt – Fer wana sel dann die sen – Die sel fer's Tonihansa bawel sen – geth sie net, so fahrt sie doch » ce qui signifie en français : « Regardez, regardez surtout – a qui celle-là est-elle destinée – Elle est pour Barbe des Tonihans – si elle ne marche pas, elle partira quand même ».

Plus tard c'était le lancement des bâtons de bois incandescent. Les premiers disques ou bâtons étaient dédiés aux personnalités locales : le Maire, le Curé et les suivants aux couples de fiancés qui voient leur relation révélée à la population.

Actuellement ce ne sont plus que quelques schiwahuffa qui sont allumés sur les collines. Les conscrits et les lancements de bâtons n'existent plus, mais ce sont quelques groupes unis de personnes, de copains, d'amis, de jeunes qui font perdurer cette vieille tradition.

L'an dernier, il y en avait seulement 4 bûchers, mais il y a 30 ans, on pouvait en compter presque 30 ! A Maisonsgoutte les visiteurs reçoivent toujours très bon accueil avec du vin chaud, café et beignets offerts. Une bonne ambiance règne toujours surtout le soir à l'allumage des bûchers.

La date de cette tradition est désormais fixée le 1^{er} Dimanche des vacances scolaires pour convenance et pour permettre aux enfants de se défouler !

L'Association Saint Antoine (l'ACEP) a encouragé cette tradition en organisant un circuit pédestre « à la visite des Schiwahuffa » en partance du foyer. Les visiteurs notaient les bûchers et les meilleurs étaient récompensés. Ce concours avait débuté en 1992 pour une dizaine d'années. Les sapeurs-pompiers montraient l'exemple et donnaient chaque fois le départ du feu en allumant leur « Schiwahuffa » sur la « Ebeneit ».

Cette fête « chasse l'hiver et annonce le printemps ! »

Cette année, les flammes et la chaleur des Schiwahuffa n'illumineront pas nos coteaux mais ils chasseront quand même l'hiver dans nos esprits, et par la même occasion la COVID 19 pour annoncer des jours bien meilleurs.



Vous trouverez ci-dessous l'article extrait du livre « MAISONSGOUTTE – Images du XXe siècle » relatif au SCHIWAHUFFA.

Jean ZIMMERMANN

DEUX COUTUMES: CONSCRITS ET SCHIEWAHUFFA

Le SCHIEWAHUFFA est une fête d'origine païenne, se déroulant à l'équinoxe du printemps, ses flammes saluent la fin de l'hiver.

Cette tradition proviendrait des peuplades alémaniques qui immigrèrent en Alsace après la guerre de Trente ans. Les habitants allumaient des feux et enflammaient des disques qu'ils projetaient en l'air pour provoquer l'arrivée du printemps et refouler les mauvais esprits de l'hiver. Les disques étaient symbole du soleil et de la fertilité. Plus tard, ils seront dédiés aux jeunes filles du village dont on clame le nom.

Si le lancer des disques a disparu à Maisonsgoutte, la tradition des bûchers s'est maintenue jusqu'à nos jours dans le village. Une coutume locale laissait aux jeunes gens du village qui fêtaient leur 18 ans dans l'année le soin de fixer la date de cet événement. (habituellement le dimanche avant Mardi-gras)

De nos jours, les conscrits et les enfants du village se mobilisent pour installer des "Schiewahuffa" sur différentes collines dont le "Schiewabuckel". A la tombée de la nuit, au signal des conscrits, tous les feux sont allumés. Les enfants passent de maison en maison pour solliciter la générosité des habitants en fredonnant la chanson de circonstance. Jadis ils recevaient des "fasenacht'sküchelein" (beignets de Carnaval), des oeufs et du lard, aujourd'hui, ils préfèrent franchement qu'on leurs donne la pièce.

"Reibe Rose Bluemela
Mer Singe um a Kiechela
Mer hera d'pfanna krancha
Se ware n'i Kiechela bancha..."

LE SCHIEWAHUFFA



Schiewahuffa sur les hauteurs d'Engelsbach en 1928

JEAN ZIMMERMANN CHERCHE UN SUCCESSEUR

En 1975, j'ai accepté d'être le correspondant local auprès des journaux les DNA et de l'Alsace.

C'est avec passion que j'ai rédigé pendant cette longue période de 45 ans, les articles sur la vie locale de MAISONSGOUTTE. Amoureux de mon village natal et passionné d'histoire locale, je ne cache pas ma satisfaction et ma fierté d'avoir été au service des habitants.

Mais voilà, après ces longues années de services effectués, il faut bien penser un jour ou l'autre à la retraite. J'informe donc les habitants que j'ai décidé de mettre fin à mes fonctions de correspondant à compter du 1^{er} Janvier de cette année.

Les personnes intéressées pour devenir correspondant local sont priées de se faire connaître à la Mairie, auprès de moi ou de s'adresser directement aux rédactions des journaux à Sélestat. Merci !

/////

Je tiens par la présente, à y associer aussi mes amis Jean Luc HOULNE, Paul WEISSBECK et Pierre ZIMMERMANN qui ont partagé avec moi cette aventure. Ensemble et motivés depuis la création d'une amicale en 1992, nous avons organisé des expositions de cartes postales et d'anciennes photos. En possession d'un grand nombre de documents, nous avons pu concevoir par la suite le premier livre sur « MEISSENGOTT » qui a été créé en l'an 2000 et qui regroupent les plus beaux documents, chronique du siècle passé à travers l'image ancienne. Quelques exemplaires de « MAISONSGOUTTE IMAGES DU 20^{ème} SIECLE » sont d'ailleurs toujours disponibles.

Notre enthousiasme n'a pas faibli et nous avons réalisé de nouvelles expositions en 2006 lors du Noël à Maisongoutte et lors du centenaire de l'église St-Antoine en 2013. Une nouvelle exposition était prévue l'année dernière à l'occasion du centenaire du cercle Saint-Antoine (1920 – 2020). Malheureusement, avec la pandémie de covid, cette manifestation n'a pu se faire. Elle est reportée et reste toujours d'actualité.



« BLUEMAFECHT » en 1936 au foyer Saint Antoine

Jean ZIMMERMANN, CORRESPONDANT LOCAL

INFORMATIONS FORET

Analyse des données sanitaires sur les parcelles d'Épicéa

Devant le dépérissement des forêts de la commune, le nouveau conseil municipal a pris l'initiative cet été d'évaluer les volumes de bois dépéris en Épicéa et d'identifier les parcelles touchées. L'objectif étant de chiffrer précisément les surfaces atteintes pour **proposer un programme de nettoyage des parcelles contaminées** afin d'enrayer la propagation de l'insecte vecteur, de réduire les risques d'incendie et de sécurité en forêt.

L'hypothèse est également faite que dans le cadre de l'aménagement forestier en cours, une parcelle nettoyée vaudra plus en valeur qu'une parcelle contaminée avec des bois dépéris.

Plusieurs propriétaires forestiers, étant dans l'incapacité d'effectuer les travaux par eux-mêmes, il est proposé également d'évaluer la faisabilité d'une opération concertée de nettoyage avec l'accord des propriétaires concernés.

Sur la base d'une extraction des données techniques du recensement des parcelles forestières de l'aménagement forestier et présentant des épicéas en futaie on identifie **131 parcelles** qui ont été visitées par trois équipes de deux personnes sur la période aout /septembre.

Résultats globaux fin septembre :

	Nb parcelles	Surface totale ha
Non atteint	49	5.24
Scolytés >50 % coupées	60	14,4
Friches, non renseignées	15	2.14
	7	0.7

Il se trouve que sur 14 ha de contaminé près de 50 % des parcelles scolytées se trouvent en section 14 (Honel) avec une taille moyenne de 0.47 ha par parcelle.

Après contact pris auprès de l'expert forestier Eric Frering, il s'avère que, vu le cours catastrophique du marché du bois d'oeuvre, de palettes, comme de celui du bois énergie, les frais d'exploitation des parcelles touchées (environ 14 ha) ne seront pas couverts par les recettes et qu'en l'état une opération collective de nettoyage en confiant les travaux à un opérateur n'est pas envisageable à court terme.

Chaque propriétaire concerné sera informé de l'état de dégradation de sa (ses) parcelle(s) et des dangers que ces bois morts peuvent engendrer aux usagers, notamment à proximité des chemins.



Relance de la commission communale d'aménagement foncier

Beaucoup de propriétaires s'interrogent sur les suites données au programme d'aménagement foncier engagé en 2015 sur le ban communal. À la suite des élections municipales la composition de la commission a été revue et elle devrait tenir sa première session au printemps prochain.

Entre temps le géomètre mandaté par le département 67 (cabinet Roth/Schaller) poursuit ses démarches de mises en relation des acheteurs et vendeurs de parcelles. Sur 40 ha de bourse foncière, seuls un tiers ont été confirmés par une transaction. L'objectif est d'aboutir à un avant-projet d'échanges de parcelles en 2022 avant de procéder à une enquête publique en 2023 afin de finaliser le nouveau parcellaire.

Christian HAESSLER

COMMUNE DE MAISONSGOUTTE

VENTE PUBLIQUE DE BOIS DE CHAUFFAGE SUR PIED / FONDS DE COUPE A FACONNER EN FORET COMMUNALE

Lots de bois de chauffage en fonds de coupe

Il s'agit d'arbres sur pied de petits diamètres marqués à la peinture rouge. Les lots sont délimités par des limites de parcelles, des chemins ou pistes et des marques à la peinture verte. Ils ont fait l'objet d'une estimation exprimée en stères de bois fort (diamètre supérieur à 7 cm), non garantie.

Clauses particulières :

- les bois doivent être ébranchés avant débardage
- les chemins doivent rester ouverts à la circulation
- les rémanents doivent être découpés et éparpillés sur le parterre de la coupe en dehors des chemins et des limites
- le câblage au tracteur est interdit pendant la période de la montée de la sève :
1^{er} mai au 31 juillet de chaque année
- délai d'exploitation et de vidange : 31 décembre 2021
- tout dégât occasionné pourra faire l'objet de remise en état à la charge de l'acheteur et/ou d'indemnisation

Rappel de la responsabilité de l'acheteur :

L'acheteur est pénalement responsable des dommages causés à des tiers sur le parterre de la coupe ainsi que sur les chemins forestiers.

Numéro du lot	Chêne	Hêtre	Chataignier	Résineux	Volume total estimé	Observations
	stère	stère	stère	stère	stère	
1	6	1	6	3	17	secteur "Orschi", au-dessus du chemin
2	7	2	7	1	17	secteur "Orschi", au-dessous du chemin
3	3		7	*	10	"sous la ligne électrique" partie haute (* moins de 1stère non comptabilisé)
4	*		4	1	5	"sous la ligne électrique" partie basse (* moins de 1stère (Chêne, Erable et Charme) non comptabilisé)
5						Déboisement section 11 parcelle 85

* Pour les lots 3 et 4, à proximité de la ligne électrique, l'utilisation de tracteur à grappin est strictement interdite.

VENTE DE BOIS DE CHAUFFAGE FACONNE

La Commune propose également du bois résineux façonné mis à disposition en bord de route (quartier de 1 mètre de résineux : sapin, épicéa) au prix de 30€ le stère.

Si une vente vous intéresse, merci de venir vous inscrire en mairie aux horaires d'ouverture

INFORMATIONS

Petits rappels réglementaires

Utilisation des bornes biodéchets :



Dans plusieurs communes, des carcasses d'animaux (sangliers) ont été retrouvées dans les bornes biodéchets. Ce type de déchets n'est pas compatible avec le traitement par méthanisation en raison de la taille des os et de la peau (cuir trop épais).

Merci de bien respecter les consignes de tri afin de valoriser aux mieux nos déchets.

Les crottes de chien envahissent notre beau village

Suite à de nombreuses plaintes de nos concitoyens, il est important de rappeler certaines règles de civisme. Les propriétaires de chiens sont responsables de leur animal et ont l'obligation de ramasser leurs déjections sur les voies publiques. Conservez et améliorez le cadre de vie à Maisongoutte est le devoir de chacun, contribuez-y avec ce geste simple pour le bien-être de tous.

De plus en plus fréquemment, des plaintes concernant la pollution fécale de nos amis à quatre pattes nous reviennent en mairie, ce phénomène n'étant plus l'apanage des grandes villes et contamine (voir exaspère), avec le développement du cheptel canidés, notre bel et sain environnement.

Promener son chien est nécessaire pour sa santé et son équilibre, certes, mais également dans le respect de la santé publique de tout citoyen et notamment de nos enfants.

Les maladies parasitaires et infectieuses transmises par les fèces de nos canidés sont nombreuses et touchent particulièrement les enfants. Qui n'a pas entendu parler de la toxocarose par larva migrans viscérale ou cutanée ? Sans parler du leptospira canicola ou de l'échinococcose, toutes maladies pouvant être dévastatrice pour la santé humaine et qu'on peut prévenir par des mesures d'hygiène très simples.



La première mesure de bon sens est déjà d'éviter de faire crotter nos toutous sur les trottoirs et sentiers fréquentés par les passants. Sur les passages fréquentés, il convient de faire preuve de civisme et de ramasser et collecter les déjections dans des sachets fait pour.

Ramasser les crottes de son chien, c'est avant tout civique mais également écologique. Vous pouvez transformer les déjections en alimentant votre composteur de jardin. (Un chien de 17 kg produit 5,5 kg de déjections par mois!).

La propreté canine, est un acte citoyen. A nous tous de l'appliquer.



Dr Vét. Christian HAESSLER

Retour d'un hiver enneigé !

Quelle joie de revoir ces paysages enneigés, cette luminosité si particulière, d'écouter les bruits feutrés. Ça faisait longtemps que nous n'avions pas eu un tel spectacle.

Si cet épisode neigeux conséquent fait la joie des enfants et l'émerveillement de nos yeux, il engendre cependant quelques « désagréments » à savoir le déneigement et les déplacements à pied ou en voiture qui doivent être sécurisés.

Les axes principaux sont rapidement dégagés par la CEA (Collectivité Européenne d'Alsace). Pour les rues du village, le déneigement est effectué par l'entreprise Schillinger.

Les trottoirs et l'accès à nos habitations, le bon sens, le civisme et la coutume veulent que ce soit à l'occupant de déneiger devant chez lui. Il est vrai que selon la configuration des lieux, vu la quantité de neige il n'est pas aisé de stocker celle-ci. Et il faut éviter de remettre la neige sur la route !

Néanmoins, nous pouvons facilement déneiger pour le passage d'un piéton ou l'accès à la boîte aux lettres. En ce qui concerne les personnes âgées, ce sont les proches ou les voisins qui le font spontanément. Par ailleurs, lors de ces travaux il n'est pas rare de voir se créer des petits groupes pour bavarder et échanger les derniers potins du village....c'est le « couaroye » à l'extérieur.

Au niveau de la Commune, la priorité est donnée à la sécurisation des lieux publics (écoles, mairie,...). Tout est mis en œuvre pour la réalisation dans les meilleurs délais.

Pour les déplacements pédestres, mieux vaut bien se chausser avec des semelles à crampons, prendre éventuellement un bâton de marche pour assurer son équilibre.

Pour finir, je voudrais citer deux faits qui se sont déroulés dans la vallée :
« La première histoire concerne une personne de 87 ans qui, à 6h du matin, déneige ses escaliers et l'accès à ceux-ci dans sa cour...

La deuxième concerne une personne de 22 ans, locataire d'un appartement dans une maison, qui envoie un « texto » à son propriétaire pour lui demander à quelle heure il compte venir déneiger devant la maison pour qu'il puisse sortir sa voiture du garage... ».

Libre à vous de réagir face à ces situations antagoniques. Ce ne sont pas des généralités ni une question d'âge, fort heureusement...

Soyons tous acteurs de petits gestes permettant d'améliorer notre quotidien.

En attendant le printemps, merci à toutes et à tous pour ce que vous faites.

Faut-il déneiger devant chez soi ?

- La municipalité** gère en général le déneigement des voiries et des passages piétons
- Les gardiens d'immeuble ou gérants de commerce ont l'obligation de débayer les accès aux portes
- Un arrêté municipal peut imposer aux propriétaires comme aux locataires le débayer de la neige et le salage ou le sablage des trottoirs
- Votre responsabilité peut être engagée en cas d'accident devant chez vous

Le saviez-vous ?

- > Il est possible d'utiliser du **sel**, du **sable**, des **cendres** ou même de la **sciure de bois** pour sécuriser vos accès.
- > Il est conseillé d'utiliser du **sable autour des plantations** et des arbres afin de ne pas abimer les racines avec le sel.
- > **Attention** à ne pas boucher les caniveaux, les bouches d'égout, les gouttières ou les canalisations afin de permettre l'écoulement des eaux.

Christian VEST

Circulation dans les rues du village en hiver



Il est rappelé aux habitants que pendant la période hivernale, la circulation des véhicules n'est autorisée qu'avec des équipements spéciaux (pneus neige, chaînes).

Stationnement gênant

Merci de bien vouloir respecter les panneaux de signalisation réglementant le stationnement au sein de notre village (grand'rue à hauteur du foyer, rue Otzenbach, ...) afin de garantir la sécurité de tous et l'accès aux secours en cas d'urgence.

Merci également de respecter les emplacements réservés aux personnes handicapées.



Informations diverses

Achat de timbres

Le Café Restaurant Au raisin vous propose désormais la vente de timbres postaux, timbres fiscaux et timbres amendes pour faciliter vos démarches.



Nouvelle Loi

Une nouvelle loi vient d'être définitivement adoptée par l'Assemblée Nationale : le bruit des campagnes est désormais protégé par la loi "du Chant du Coq".

Le Code de l'environnement prévoit que « **les sons et odeurs qui caractérisent les espaces naturels font partie du patrimoine commun de la nation** ».



Nos coqs peuvent chanter sereinement, nos cloches sonner à toutes volées, nos tracteurs pétarader dans les champs etc....Ils ne seront plus importunés par des oreilles sensibles.

Vaccination COVID



Le vaccin contre la Covid-19

Le vaccin me protège contre la Covid-19.



Avec le vaccin :
si j'ai la Covid-19, je serai moins malade.



Le vaccin est pour tout le monde.

Certaines personnes sont vaccinées en premier

Par exemple :

les personnes âgées,

les personnes malades,

les soignants.



Le vaccin est gratuit.



Le vaccin contre la Covid-19 n'est pas obligatoire.

Le docteur me dit si je peux être vacciné.



Je dois dire si je veux être vacciné ou pas.
C'est moi qui décide !



Pour décider, je peux en parler avec :

mon docteur,

ma personne
de confiance,

mon tuteur,

ma famille,
mes proches.



Le vaccin est fait par un soignant.

Le soignant me fait une piqûre dans le bras.

La piqûre est un peu désagréable
mais ça ne dure pas longtemps.



Après le vaccin.

Pendant un ou deux jours, je peux avoir :

une rougeur à l'endroit de la piqûre.



mal à la tête,



un peu de fièvre,



mal dans les muscles.



Je me repose,



Je bois de l'eau,

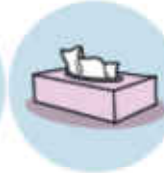
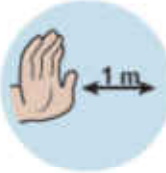


Si je me sens vraiment mal, j'appelle le docteur.

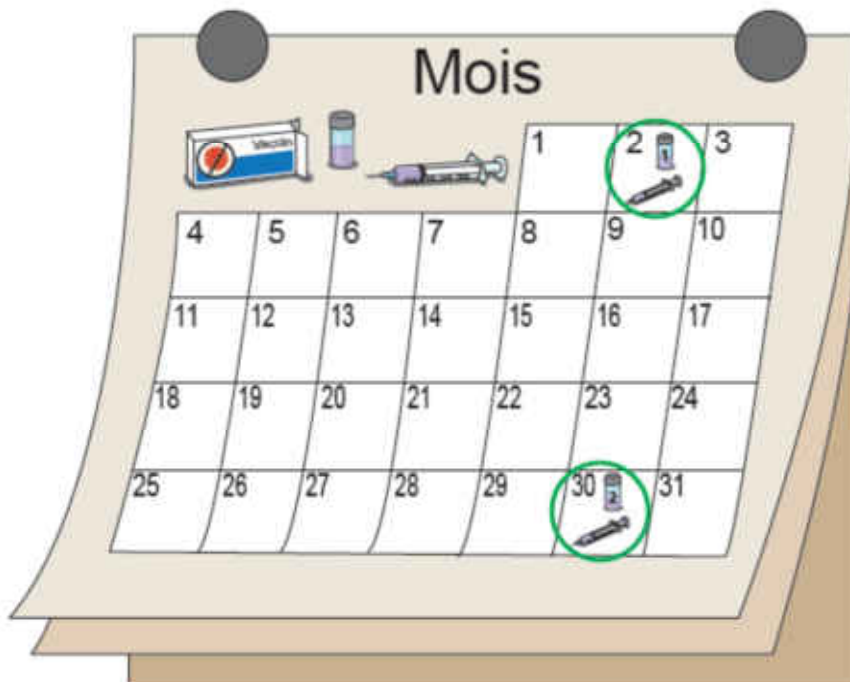


Après le vaccin, je continue les gestes barrière.

Tout le monde continue les gestes barrière.



Pour être bien protégé, je refais le vaccin 4 semaines plus tard.



ET POUR FINIR...

Réponse à la petite devinette de juillet :

Savez-vous depuis quand et pourquoi les régions se sont mises à la même heure ?

- Lorsque l'époque des diligences céda la place à l'ère des chemins de fer.

À moins de circuler selon des arcs de méridiens, les trains passaient par des stations dont les heures locales étaient différentes les unes des autres. Or ils fonctionnaient avec des horaires réguliers : les responsables de la marche de chaque train devaient savoir à quelle heure il fallait arriver à tel ou tel endroit ; la situation risquait d'être intenable : on régla chaque ligne en fonction de l'heure d'une seule localité, celle d'un terminus ; en France, ce fut l'heure de Paris. Cela n'annulait pas la dualité avec l'heure, locale, utilisée par le voyageur montant dans le train.

Cette évolution, initialement provoquée par les besoins des chemins de fer, conduisait vers l'uniformité de la notation du temps, d'une longitude à l'autre, pour l'ensemble de la société. L'Observatoire de Paris diffusa l'heure parisienne à Rouen (1880), au Havre un an plus tard, puis à La Rochelle, Nancy, etc. ; à Besançon un observatoire déterminait l'heure locale, mais depuis le 1^{er} janvier 1890 la municipalité lui demanda de donner l'heure du méridien de Paris, pour régler les horloges publiques de la ville sur « l'heure nationale » : les Bisontins appelaient ainsi l'heure des chemins de fer.

Toutes vos suggestions et remarques sont les bienvenues, merci de les formuler sur papier libre et les déposer en mairie.

La prochaine édition de la gazette des fourmis paraîtra en juillet 2021.

Cette édition est consultable sur le nouveau site de la commune :

www.maisonssgoutte.fr

Toute l'équipe municipale vous souhaite encore une très bonne année 2021.

